

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

BERNARD FRANCE
Facturation
98 RUE DE RECKEM
59960 TOURCOING CEDEX

Numéro TVA: FR39692026818

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Désignation	Montants exprimés en Euros			
	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
1040 - POTAGE TOMATES CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000)	5,5%	85,60	1	85,60
1030 - BOISSON CAPPUCCINO CACAOTEE CAFE CARAMEL CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	89,60	1	89,60
1080 - AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 AROME CACAO VAN HOUTEN CART FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 18062095)	5,5%	57,60	13	748,80
1001 - CAFE ARABICA CLASSIC CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	146,40	8	1 171,20
1090 - LAIT ECREME FISAX16	5,5%	44,00	1	44,00
1009 - CAFE ESPRESSO CLASSIC CART. FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011100)	5,5%	132,00	8	1 056,00
1026 - BOISSON INSTANTANEE AU CAFE CAP CINO FISAX16 (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298)	5,5%	77,60	8	620,80

Conditions de règlement: Règlement à 45 jours fin de mois

Total HT 3 816,00

Total TVA 5,5% 209,88

Total TTC 4 025,88

Payé 4 025,88

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
04/12/2024	4 025,88	Virement bancaire	

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

[Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf](https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf)